



Bagnolet, le 28 juin 2021

Luc FARRÉ
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☎ 01.48.18.88.29
unsa-fp@unsa.org

Madame Amélie de MONTCHALIN
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75700 Paris

N/Réf : LF/SM/28/06/2021 – C62

Objet : Rémunération des agents publics.

Madame la Ministre,

Vous avez inscrit à l'agenda social une réunion le 6 juillet prochain portant sur les rémunérations des agents publics. Ce rendez-vous salarial est très attendu.

Au nom de l'UNSA Fonction Publique et de tous les agents publics qu'elle représente, je souhaite rappeler notre constante revendication de maintien du pouvoir d'achat. J'insiste pour que le gouvernement puisse annoncer une mesure générale qui concernerait l'ensemble des agents publics. Ceux-ci sont fortement engagés au service de la population en toute circonstance, ils l'ont à nouveau démontré dans le contexte de la crise sanitaire.

A l'UNSA, nous pensons que le dernier budget du quinquennat, actuellement en préparation, est l'occasion de joindre les actes à la parole en montrant une reconnaissance effective de cet engagement, d'améliorer le pouvoir d'achat des agents publics, fonctionnaires comme contractuels dont le travail a permis à notre pays de tenir durant toute cette crise.

Toutes les études le montrent, les agents publics sont fiers de servir, quel que soit le lieu où ils exercent. Mais une forte majorité d'entre eux a aussi le sentiment de ne pas être assez reconnu.

Il y a plusieurs façons d'inverser ce sentiment dont une est la revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de 5%, ne serait-ce que pour combler l'écart d'inflation avec le gel du point imposé depuis 2018.

A l'UNSA, nous estimons indispensable de reconnaître financièrement l'engagement des agents, de rémunérer justement les métiers et de veiller au maintien du pouvoir d'achat. Tous ont des missions, visibles ou non, qui sont essentielles au service de la population.

L'UNSA porte notamment l'idée d'améliorer les rémunérations et les carrières des agents les moins bien rémunérés : agents de catégorie C ou de catégorie B ou encore contractuels et en particulier les filières les plus féminisées (filières sociale, administrative, de santé, de l'enseignement...) en cohérence avec l'accord du 30 novembre 2018. Ce sont aujourd'hui des priorités.

Il nous paraît également important qu'aucun agent ne perçoive une rémunération indiciaire inférieure au SMIC.

Nous évoquons tous, souvent, l'attractivité de la fonction publique. Pour qu'elle le reste, le gouvernement doit apporter des solutions concrètes pour donner des perspectives à tous les agents publics des trois versants.

Afin de faciliter le déroulement des carrières et les mobilités, l'UNSA vous propose d'améliorer les processus de reclassement, de dynamiser les ratios pro/pro et, là où c'est nécessaire, d'harmoniser les régimes indemnitaires en les alignant sur les niveaux les plus élevés (exemple : services déconcentrés interministériels).

Par ailleurs, une nouvelle part de primes doit maintenant être intégrée au traitement afin de poursuivre le mouvement engagé avec PPCR.

Enfin, l'UNSA vous propose d'ouvrir deux chantiers, l'un sur la rémunération et les grilles de tous les fonctionnaires (cf courrier intersyndical du 12 avril 2021 demandant l'ouverture d'une négociation dans cet objectif) et l'autre, spécifique aux contractuels, portant sur leur avenir et sur les évolutions de leur rémunération.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ces propositions. Le rendez-vous du 6 juillet sera regardé de très près par l'ensemble des agents publics. Ils ne comprendraient pas que seules quelques mesures catégorielles ou accessoires soient annoncées et que l'érosion générale de leur rémunération et de leur future pension soit maintenue.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Luc Farré
Secrétaire Général

